



## Conseil de sécurité

Distr. générale  
4 octobre 2022  
Français  
Original : anglais

---

### Lettre datée du 3 octobre 2022, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous informer que le Gabon, qui assure la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre 2022, organisera un débat sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : climat et sécurité en Afrique ».

Afin d'orienter les débats sur le sujet, le Gabon a établi la note de cadrage ci-jointe (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire,  
Représentant permanent  
(*Signé*) Michel Xavier **Biang**



**Annexe à la lettre datée du 3 octobre 2022 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent du Gabon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

**Note de cadrage établie pour le débat du Conseil de sécurité sur le thème « Menaces contre la paix et la sécurité internationales : climat et sécurité en Afrique », qui se tiendra le 12 octobre 2022, à 10 heures (heure de New York)**

Le 12 octobre 2022, le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies débattera sur le renforcement de la réponse internationale face aux impacts négatifs des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique. La réunion sera présidée par M. Michaël MOUSSA-ADAMO, Ministre des affaires étrangères du Gabon.

**Objectifs**

- Le débat a pour objectif de proposer une analyse des liens entre les changements climatiques et la paix et la sécurité en Afrique.
- Le deuxième objectif est d'examiner les ressources dont dispose l'Afrique pour faire face aux menaces des changements climatiques sur la paix et la sécurité d'une part, et pour mobiliser ces ressources pour une paix durable sur le continent, d'autre part.
- Le troisième objectif est d'explorer les moyens d'optimiser le soutien de la communauté internationale à l'égard de l'Afrique afin de minimiser les effets des changements climatiques, la paix et la sécurité.

**Contexte**

La contribution de l'Afrique à l'augmentation globale des émissions des gaz à effet de serre, responsable des actuels bouleversements climatiques sans précédent, n'est évaluée qu'à 4 %. Pourtant, le continent compte plusieurs régions et pays parmi les plus vulnérables face aux changements climatiques. Des millions d'Africains sont ainsi de plus en plus confrontés à l'intensification de la fréquence, de la sévérité et de la durée des événements météorologiques et climatiques extrêmes, violents et soudains. Ces perturbations se traduisent par des périodes de sécheresse, des vagues de chaleur, des pluies diluviennes, des inondations, des feux de forêt, des cyclones et des tempêtes tropicales ainsi que les effets dévastateurs associés (fonte des glaciers, acidification et hausse de la température des océans, perturbation des courants marins, etc.). Les populations les plus vulnérables et les plus marginalisées, dont les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées, sont les plus exposées aux effets dévastateurs des changements climatiques.

Les dérèglements climatiques ne perturbent pas seulement les équilibres environnementaux. Ils menacent également les moyens de subsistance des populations, entraînant la réduction drastique des productions agricoles. Le rapport sur l'état du climat en Afrique (2020) indique qu'en Afrique subsaharienne, l'insécurité alimentaire augmente de 5 à 20 points de pourcentage à chaque inondation ou sécheresse. La raréfaction des ressources vitales qui en résulte, de même que les difficultés des populations à y accéder sont autant de facteurs susceptibles de générer des tensions sociales, voire des conflits violents, entre populations au niveau local ou transnational, par exemple entre agriculteurs et éleveurs.

Les effets négatifs du changement climatique ont également un impact sur les mouvements humains, tant à l'intérieur des pays qu'au-delà des frontières. Cette migration climatique peut prendre de nombreuses formes : forcée ou volontaire, temporaire ou permanente, interne ou transfrontalière. En 2021, le rapport mondial sur les déplacements internes a estimé à 4 299 000 le nombre de personnes déplacées en raison des catastrophes naturelles qui ont déjà été signalées en Afrique subsaharienne à la fin de 2020. Le nombre total de migrants climatiques internes en Afrique subsaharienne pourrait atteindre 86 millions d'ici à 2050, selon un rapport de la Banque mondiale publié en 2021.

### **Les changements climatiques, un nouveau défi pour la paix et la sécurité**

Dans les zones affectées par les changements climatiques où sévissent des groupes armés non étatiques ou terroristes, les difficultés de subsistance ou d'accès aux ressources vitales alimentent la précarité. Rendues vulnérables, les communautés locales sont plus disposées à s'engager dans des activités illicites, rendant plus aisé leur enrôlement. Les changements climatiques sont de fait des facteurs qui exacerbent les conflits armés.

Au vu des menaces réelles pour la stabilité du continent, l'Union africaine a inscrit le nexus climat-sécurité dans les priorités centrales de l'Agenda 2063, adopté en 2015. Les menaces sur la paix et la sécurité ont souvent survécu dans des zones où des accidents climatiques ont été observés. Sur la base du Global Peace Index 2020 de l'Institute for Economics and Peace, portant sur le recensement des situations de guerre, près de la moitié des pays d'Afrique les plus affectés par les dérèglements climatiques sont en conflit.

Face à l'urgence climatique à laquelle font face de nombreuses régions de l'Afrique, le Gabon entend susciter un dialogue clair, franc et sans complaisance pour trouver des réponses et des solutions holistiques et durables aux défis auxquels le continent est confronté.

Pour y parvenir, il est crucial que la communauté internationale prenne pleinement conscience des impacts des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique et entreprenne des actions concertées pour y répondre de manière efficiente.

### **Questions d'orientation**

1. Quelles sont les répercussions des changements climatiques sur la paix et la sécurité en Afrique ?
2. Comment la communauté internationale, y compris les membres du Conseil de sécurité, peut-elle mieux soutenir l'Afrique pour formuler des réponses adaptées aux effets des changements climatiques sur la paix et la sécurité ?
3. Quel type de partenariat peut être établi entre le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, dans le cadre du nexus climat, paix et sécurité ?
4. Comment promouvoir une paix durable sur le continent, dans le contexte des changements climatiques ?

### **Orateurs**

- M<sup>me</sup> Amina J. MOHAMMED, Vice-Secrétaire générale de l'Organisation des Nations Unies et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable (à confirmer).

- M. Tanguy GAHOUMA BEKALE, Secrétaire permanent du Conseil National Climat, ancien Président du Groupe des négociateurs africains en matière de changement climatique à la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
  - M. Patrick YOUSSEF, Directeur du Comité international de la Croix-Rouge pour la région Afrique.
-